

PAYS DU SAULNOIS

Forêt domaniale de Bride



LE TERRITOIRE

D'une surface de 456 ha, ce territoire, est situé au nord du massif forestier de Bride, composé de forêts feuillues de hêtre et de chêne, soumises à des phénomènes de dépérissements très importants.

Il présente un biotope favorable aux ongulés.



Ses atouts pour la chasse

Le relief peu prononcé, bénéficiant d'un réseau de routes forestières importants permet un exercice de la chasse aisé.

Les stades variés de peuplements assurent des zones de remises aux ongulés.

Les prestations proposées

La battue

Organisée par l'ONF

4 jours sont programmés de fin octobre à fin janvier, des vendredis et un samedi.

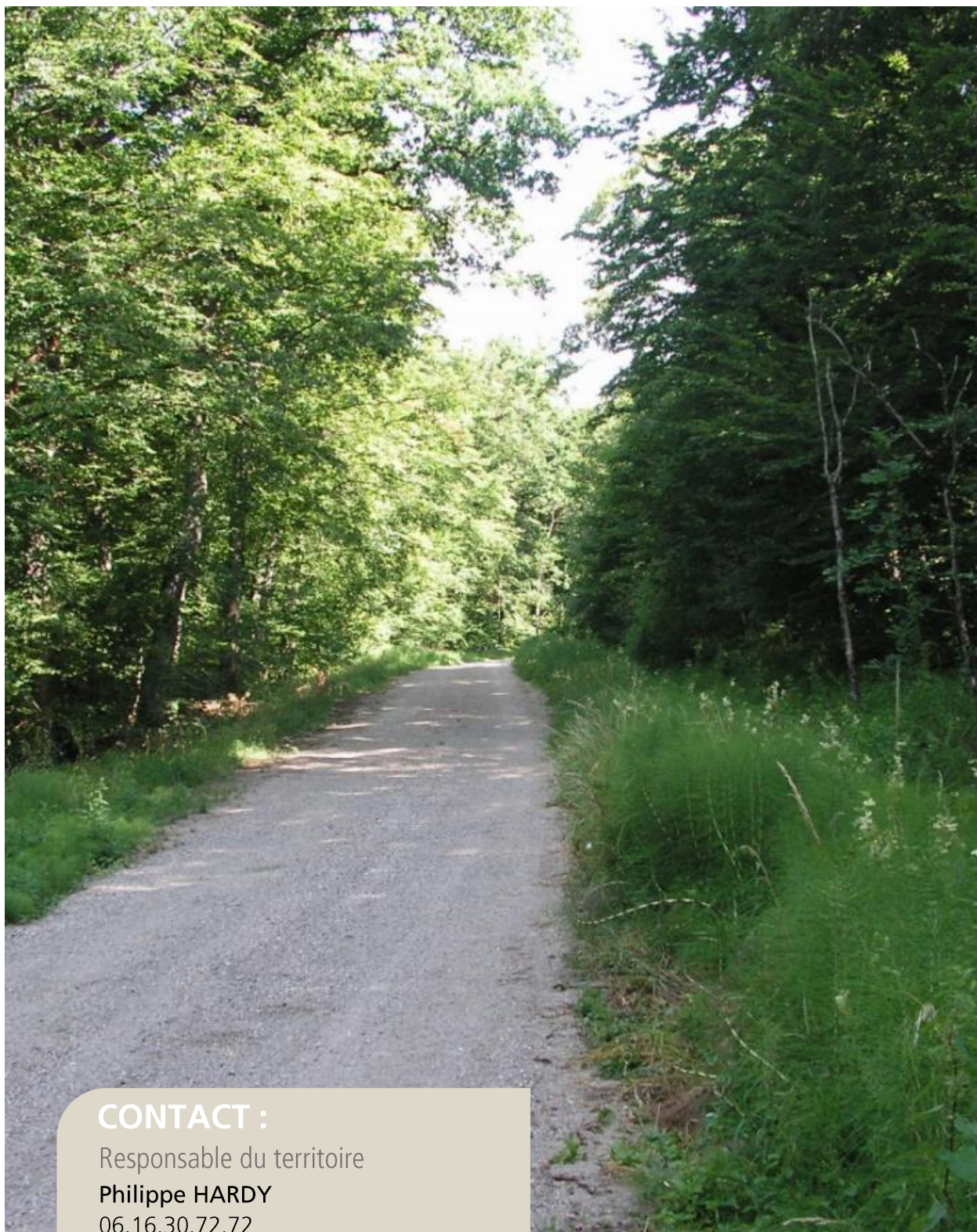
Le nombre de traques varie selon la taille des enceintes avec une petite pause le midi pour le repas tiré du sac.

Mode de chasse

Arme à feu : canon rayé et tir à balle obligatoire.

Espèces

Chevreaux et sangliers sans restriction de nombre, dans les limites du plan de chasse attribué pour le chevreuil (CHI).



CONTACT :

Responsable du territoire

Philippe HARDY

06.16.30.72.72

philippe.hardy@onf.fr

Agence territoriale de Metz

1 Rue Thomas Edison

57070 METZ

Retrouvez toutes les chasses de l'ONF sur : www.onf.fr/chasse